



L'action « Entreprendre, Choisir, Innover » (ECI), menée par la CGPME LR, est un véritable outil de travail au service de la relation Ecole-Entreprise. Le rapprochement de ces deux parties est un enjeu majeur pour s'adapter aux besoins présents et futurs des tissus économiques locaux.

Quels sont les objectifs de ECI ?

Insuffler *l'esprit d'entreprendre*

Valoriser *l'apprentissage auprès des TPE-PME*

Ouvrir *les établissements scolaires aux TPE-PME.*

Redonner *du sens et de l'envie aux nouvelles générations.*

Quels sont les outils de ECI ?

- Dispositif «**Mini-entreprises**» EPA : repérage et accompagnement des parrains
- Visite/Témoignage chez les TPE-PME locales

- **Collecte des besoins** des TPE-PME et **accompagnement** à la mise en place des contrats
- **Identification** de maîtres d'apprentissage potentiels

- Développement de la **coopération technologique**
- **Concours** : «Avenir-Métiers», «Raconte-moi une entreprise et ses métiers».

- Dispositif «**TOP PME**» : favoriser le rattachage scolaire via un programme pédagogique innovant

“*Facilitateur de partenariats entre Ecole et Entreprise*”

A savoir !

Nouveauté

Depuis le 1^{er} Juin 2015, les TPE (moins de 11 salariés) peuvent bénéficier d'une aide financière supplémentaire à l'embauche d'un apprenti de moins de 18 ans.

En Languedoc-Roussillon, une trentaine de mini-entreprises ont vu le jour en 2015, permettant aux jeunes de créer leur activité pouvant aller jusqu'à la commercialisation de produits ou services.

Cette mission est menée en partenariat avec